

Image not found or type unknown



Ai je droit de mettre mon bien en location en etant indivis

Par **ravart**, le **25/07/2011** à **18:23**

Bonjour,
je suis en indivision d un appartement , ma femme est decedee , et ses enfants et moi ne sommes pas d accord j ai les 2/3 du bien et voudrais le louer . est ce qu il me faut l accord des co indivisaires pour louer ce bien ? merci de votre reponse.